



**COUR PÉNALE INTERNATIONALE**

**PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES DU GREFFE**

**AU 30 AVRIL 2009**

**CONTRIBUTIONS**

Budget approuvé pour 2009 101 229 900 euros

Part du budget 2009 financé par les quotes-parts des États parties (ICC-ASP/7/Res04 - point D) :

96 229 900 euros 100 %

Contributions au budget 2009 reçues au 30 avril 2009 41 237 105 euros 42,85 %

Contributions en attente de recouvrement pour 2008 et 2007, respectivement : 0,30 % et 0,22 %

La Cour est préoccupée par le faible pourcentage des contributions reçues au 30 avril 2009. Par comparaison, en 2008, 73,30 % des quotes-parts au budget 2008 avaient été reçues à la même date.

**RESSOURCES HUMAINES**

La Cour continue de faire de grands progrès dans l'amélioration du processus de recrutement du personnel pour pourvoir des postes permanents et réduire le nombre de contrats d'assistance temporaire. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, le nombre de titulaires de postes permanents est passé de 587 à 660, tandis que le nombre de contrats d'assistance temporaire est tombé à 143, contre 229 auparavant.

Au 30 avril 2009, la représentation géographique était la suivante (par rapport aux objectifs) :

- 15,49 % pour le groupe des États d'Afrique (objectif : 12,87 %)
- 6,73 % pour le groupe des États d'Asie (objectif : 19,76 %)
- 7,74 % pour le groupe des États d'Europe orientale (objectif : 7,19 %)
- 10,44 % pour le groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (objectif : 13,17 %)

- 59,60 % pour le groupe des États d'Europe occidentale et des autres pays (objectif : 47,00 %)

Les titulaires de postes permanents de la catégorie des administrateurs représentent 70 nationalités (136 si l'on compte l'ensemble du personnel, les stagiaires et les professionnels invités).

La parité hommes/femmes est également assurée dans la catégorie du personnel permanent : 50,76 % de femmes (41,35 % des candidatures) et 49,24 % d'hommes (58,65 % des candidatures).

Au 30 avril 2009, la Cour avait reçu 5 334 candidatures (14 143 au total pour l'année 2008).

## AUDIENCES, DÉCISIONS ET DOCUMENTS DÉPOSÉS

### Audiences

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, la Cour a tenu 65 audiences, d'une durée totale de 217 heures.

### Décisions et documents

Pendant la même période, 269 décisions, ordonnances ou arrêts (représentant 2 376 pages) ont été rendus, tandis que 1 927 documents (représentant 50 364 pages), accompagnés d'annexes, ont été déposés.

### Faits et chiffres de l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*

- Le procès s'est ouvert le 26 janvier 2009 devant la Chambre de première instance I.
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, la Chambre a tenu 47 audiences d'une durée totale supérieure à 174 heures.
- Pendant la même période, 18 témoins ont déposé au siège de la Cour.
- 576 documents (représentant 5 170 pages) ont été déposés (dont 116 émanant de la Chambre de première instance I, 128 du Greffe, 265 du Bureau du Procureur, 19 de la Défense et 18 du Bureau du conseil public pour les victimes) ; 160 documents (représentant 1 276 pages) ont été traduits.

### Faits et chiffres de l'affaire *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui*

- La décision relative à la confirmation des charges a été rendue le 26 septembre 2008. L'ouverture du procès est prévue le 24 septembre 2009 devant la Chambre de première instance II.
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, la Chambre a tenu 10 audiences d'une durée totale supérieure à 18 heures.
- Pendant la même période, 1 191 documents (représentant 40 772 pages) ont été déposés (dont 50 émanant de la Chambre de première instance II, 1 de la Présidence, 352 du Greffe, 648 du Bureau

du Procureur, 107 de la Défense et 11 du Bureau du conseil public pour les victimes) ; 45 documents (représentant 847 pages) ont été traduits.

#### Faits et chiffres de l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*

- L'audience de confirmation des charges s'est tenue du 12 au 15 janvier 2009. Cette audience, qui s'est échelonnée sur quatre journées, a duré plus de 21 heures.
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, 145 documents (représentant 2 461 pages) ont été déposés (dont 14 émanant de la Chambre préliminaire III, trois de la Présidence, 27 du Greffe, 21 du Bureau du Procureur, 17 de la Défense et quatre du Bureau du conseil public pour les victimes ) ; 48 documents (représentant 555 pages) ont été traduits.

#### Faits et chiffres dans les autres affaires (*Le Procureur c. Bosco Ntaganda, Le Procureur c. Vincent Kony et autres, Le Procureur c. Ahmad Muhammad Harun et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, Le Procureur c. Omar Hassan Ahmad Al Bashir*).

#### Audiences

Pendant la même période, la situation en Ouganda a fait l'objet d'une audience, contre trois pour la situation au Darfour (Soudan), dont deux en février et une en avril.

#### Documents déposés

- Cinq documents ont été déposés dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo et trois dans le cadre de l'affaire *Le Procureur c. Bosco Ntaganda*.
- 27 documents ont été déposés dans le cadre de la situation en Ouganda et 63 dans l'affaire *Le Procureur c. Vincent Kony et autres*.
- Trois documents ont été déposés dans le cadre de la situation en République centrafricaine.
- 145 documents (représentant 2 522 pages) ont été déposés dans le cadre de la situation au Darfour (Soudan).
- Trois documents (représentant 13 pages) ont été déposés dans le cadre de l'affaire *Le Procureur c. Ahmad Muhammad Harun et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman*.
- 28 documents (représentant 706 pages), dont six émanant de la Chambre préliminaire I, un de la Présidence, 14 du Greffe et sept du Bureau du Procureur ont été déposés dans le cadre de l'affaire *Le Procureur c. Omar Hassan Ahmad Al Bashir*.

<b>VICTIMES ET TÉMOINS</b>
----------------------------

#### Protection des témoins

La Cour est intervenue dans le contexte de 55 demandes de mesures de protection. Ces mesures concernent 307 personnes (témoins et membres de leur famille) dans les quatre situations.

Le personnel de l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins escorte les témoins sur le terrain et à La Haye en attendant qu'ils déposent devant la Cour. Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, le nombre de jours de voyages d'escorte effectués par le personnel de cette unité s'élève à 305.

#### Participation des victimes et réparations

Depuis le début des enquêtes, 1 599 victimes ont demandé à participer aux procédures relatives aux situations, dont 319 entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009 (231 pour la situation en République démocratique du Congo, 52 pour la situation en Ouganda, 23 pour la situation au Darfour [Soudan] et 13 pour la situation en République centrafricaine).

Sur ces 1 599 victimes, 405 ont été autorisées par la chambre concernée à participer aux procédures.

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux situations : 196 pour la situation en République démocratique du Congo, 21 pour la situation en Ouganda, 11 pour la situation au Darfour (Soudan) et 54 pour la situation en République centrafricaine.

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux affaires : 97 pour l'affaire *Lubanga*, 57 pour l'affaire *Katanga et Ngudjolo Chui* et 57 pour l'affaire *Kony et autres*.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2009, des représentants légaux ont été désignés pour 52 victimes, ce qui porte à 231 le nombre de victimes pour lesquelles un représentant légal a été désigné.

Pendant la même période, la Cour a reçu 33 demandes de réparation déposées par les victimes, ce qui porte le nombre de ces demandes à 42.

### **DÉFENSE ET CONSEILS**

Quatre accusés sont détenus au quartier pénitentiaire de la CPI (Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui et Jean-Pierre Bemba Gombo).

Indigence : il a été établi que Jean-Pierre Bemba Gombo n'était pas indigent tandis que les trois autres détenus ont été déclarés indigents.

#### Liste des conseils

Depuis le début de l'année 2009, la Cour a reçu 15 candidatures à l'inscription sur la liste des conseils ; trois conseils ont été ajoutées à la liste, qui compte 282 personnes à ce jour (56 femmes et 226 hommes) issues de 49 pays. Le nombre d'assistants des conseils est passé de 36 à 41 depuis le 1<sup>er</sup> janvier et la liste des enquêteurs professionnels compte 25 noms (dont un inscrit en 2009).

La septième édition du Séminaire à l'intention des conseils, que le Greffe organise tous les ans conformément au Règlement du Greffe, s'est déroulé les 11 et 12 mai 2009. Un atelier de formation de trois jours a été proposé à la suite du Séminaire.

## SENSIBILISATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, des activités de sensibilisation (réunions, ateliers et séminaires) ont été menées dans les pays des situations dont la Cour est saisie, à l'exception du Soudan, pour des raisons de sécurité :

Nord de l'Ouganda : 53 activités, qui ont touché 14 158 800 personnes

République démocratique du Congo : 48 activités, qui ont touché 8 100 personnes

République centrafricaine : 46 activités, qui ont touché 34 020 personnes

Au total, 11 168 kits d'information et 6 858 exemplaires des textes fondamentaux de la CPI ont été diffusés.